

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE

Remplacer en Savoie le sac jetable par le sac durable : les partenaires s'engagent !

Autour de Jean-Pierre Vial, sénateur, Président du Conseil général et de Franck Lombard, vice-président délégué à la politique déchets, les commerçants, les collectivités et les associations se sont mobilisés ce vendredi pour la signature au Château des Ducs de Savoie d'une charte pour remplacer les sacs jetables par le sac durable.

Un véritable geste pour l'environnement

En octobre 2004, à la demande des acteurs concernés –commerçants, collectivités locales et associations– le Conseil général de la Savoie a décidé de piloter une opération d'arrêt de la distribution des sacs jetables, sacs gratuits distribués en sortie de caisse.

Cette action sera lancée simultanément le 2 mai prochain sur l'ensemble du département. La signature collective de la charte marque ainsi l'engagement de l'ensemble des partenaires à cette opération qui vise à remplacer les sacs jetables par le sac durable.

Aux côtés des distributeurs qui se mobilisent ainsi de façon volontaire, c'est aussi sur la mobilisation de chacun d'entre nous, dans une démarche citoyenne, que repose la réussite de cette opération.

Une action concrète de la politique départementale des déchets

Cette action s'inscrit dans la charte pour la gestion exemplaire des déchets en Savoie dont la réduction de déchets à la source est l'une des actions prioritaires. Pour mémoire, le Conseil général ratifiait le 20 octobre 2003 cette charte départementale reposant sur 5 principes : solidarité des territoires, excellence, transparence, action volontaire et mobilisation citoyenne. En février 2004, les professionnels signaient à leur tour la charte, s'engageant ainsi en faveur d'une gestion durable des déchets. Ils signaient également une convention portant sur les centres de stockage de classe 3 (déchets inertes).

Le Comité départemental de concertation, créé pour sa part en juin 2003, a permis de rassembler les associations autour d'une réflexion sur la gestion des déchets en Savoie. Des groupes de travail explorent aujourd'hui plusieurs thèmes, dont celui de la réduction des déchets à la source illustré aujourd'hui par la signature de cette charte spécifique.

Le 2 mai 2005, la Savoie passera du sac jetable au sac durable.